

Compte rendu de l'assemblée générale du GEOCA

Dimanche 28/06/20 en visioconférence

Nombre de participant/es : 20

En raison des conditions sanitaires, l'assemblée générale du GEOCA a été organisée en visioconférence. Les votes ont été réalisés en ligne entre le 22 et le 27/06/20.

Le GEOCA remercie Benoît de la FBNE pour la mise à disposition gracieuse de leur plateforme de visioconférence.

Yoan Raoul remercie les participant/es présent/es à cette assemblée ainsi que Benoît de la FBNE pour l'aide technique sans laquelle cette AG n'aurait pu se tenir.

Fred Guyomard présente l'ordre du jour et les modalités de déroulement de cette AG particulière.

I. Rapport moral et du rapport d'activité

Yoan Raoul présente les rapports d'activité et moral de l'association pour l'année 2019. Aucune question suite à cette présentation (Annexes 1 et 2)

Approbation du Rapport d'Activité du GEOCA

Le « **oui** » l'emporte à **100%** sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 34

Non : 0

Ne se prononce pas : 3

Approbation du Rapport Moral du GEOCA

Le « **oui** » l'emporte à **100%** sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 34

Non : 0

Ne se prononce pas : 3

II. Rapport financier

Clarisse Letouzé présente le rapport financier 2019. Aucune question suite à cette présentation (Annexe 3)

Approbation des comptes du GEOCA

Le « **oui** » l'emporte à **100%** sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 32

Non : 0

Ne se prononce pas : 5

III. Élection des membres du conseil d'administration.

6 candidats se présentaient pour intégrer le conseil d'administration.

Le vote a été organisé en ligne.

Liste des candidats se proposant pour intégrer le Conseil d'Administration du GEOCA

Nombres de voix :

Eric Poulouin (Sortant)	35
Yoann Raoul (Sortant)	34
François Guidou (Sortant)	33
Clément Gilard (Nouveau)	32
Hervé Millet (Nouveau)	32
Laurent Chaunu (Nouveau)	31

A l'issue de ce vote le conseil d'administration est composé comme suit :

Laurent Chaunu

Clément Gilard

François Guidou

Frédéric Guyomard

Clarisse Letouzé

Hervé Millet

Éric Poulouin

Yoan Raoul

Pierre-Alexis Rault

Le conseil d'administration se réunira dans des délais très courts afin d'élire le bureau et traiter les dossiers nécessitant une prise de décision avant l'été.

IV. Le projet associatif

A- rappel historique

Fred Guyomard rappelle la démarche engagée depuis près d'un an à la suite des entretiens professionnels avec les salariés.

Il rappelle la tenue d'une AGE en novembre 2019, au cours de laquelle les adhérent/es ont voté pour le maintien du GEOCA avec une activité salariée, puis l'embauche de Margaux Ruiz pour redynamiser la vie associative, enfin la tenue d'un séminaire, le 11/01/20, afin de définir les forces et les faiblesses de l'association qui a permis d'élaborer le projet associatif présenté.

B- Les axes du projet associatif

Fred Guyomard présente les 3 axes du projet associatif :

Axe 1 : Améliorer les connaissances sur l'avifaune costarmoricaine.

Cet axe est globalement assuré par les actions du GEOCA (expertises, enquêtes et données opportunistes)

Axe 2 : Protéger l'avifaune costarmoricaine et ses milieux

Il est ressorti que cet axe devait être développé. Même si le GEOCA n'est pas gestionnaire des sites, il est possible de mettre en place des actions en faveur de la protection de l'avifaune costarmoricaine et de ses milieux.

Axe 3 : Sensibiliser et communiquer.

Par les différents moyens de communication que le GEOCA a développé, la sensibilisation sur l'avifaune est relativement bien réalisée. Un bémol cependant sur la valorisation des actions menées par les bénévoles.

C- Les actions engagées

Depuis le début de l'année 2020, et ce malgré les contraintes imposées par les conditions sanitaires, plusieurs actions ont été menées.

Axe 1 : Améliorer les connaissances sur l'avifaune costarmoricaine.

Le comptage Wetlands a été réalisé par de nombreux bénévoles.

La majorité des études prévues pour 2020 ont pu être commencées.

L'enquête hirondelle 2020 a été lancée.

Les recensements ONCB ont été plus compliqués à réaliser en raison du contexte sanitaire.

Axe 2 : Protéger l'avifaune costarmoricaine et ses milieux

À la sortie du confinement, une action de protection des gravelots dans le Trégor-Goëlo a mobilisé de nombreux bénévoles. Margaux a coordonné cette action.

Éric Poulouin rappelle que **cette action doit être poursuivie cet été** car d'autres couples de gravelot se sont installés sur des sites fréquentés par les touristes en période estival.

Axe 3 : Sensibiliser et communiquer.

Dans le cadre de l'observatoire régional de l'avifaune (ORA), Margaux a encadré une formation de 10 jours destinée à des débutants. Les inscriptions ont été closes très vite et les stagiaires très motivés ont grandement apprécié ces formations.

D- Les pistes pour la période 2020-2021

Axe 1 : Améliorer les connaissances sur l'avifaune costarmoricaine.

Le nombre d'enquêtes qui font appel à des bénévoles est très grand. Pour 2021, il faudra en sélectionner quelques unes. Margaux coordonnera ces études pour faciliter et valoriser l'investissement des bénévoles.

Axe 2 : Protéger l'avifaune costarmoricaine et ses milieux

Avec la découverte de l'installation de gravelots sur des sites habituellement très fréquentés à cause d'activités humaines, il sera intéressant de sensibiliser les collectivités sur le fort potentiel des hauts de plage pour la nidification des gravelots.

Hervé Guyot précise que la LPO nationale a lancé une campagne de sensibilisation sur les espèces nicheuses sur les hauts de plage. Il précise que VivArmor Nature s'associe à cette campagne.

Axe 3 : Sensibiliser et communiquer.

Pour donner suite aux formations ORA qui ont été très appréciées, Margaux propose de les prolonger par un week-end de formation « migration » en octobre. Cette formation précédera la semaine de la fête des migrations

L'année 2021 marquera les 30 ans du GEOCA. Un groupe de travail devra se mettre en place pour organiser des événements marquant cet anniversaire

Alain Beuget propose que des bénévoles volontaires puissent être des relais locaux du GEOCA en particulier pour accompagner les débutants dans leur secteur.

Patrick Le Berh précise que c'est une chose que de participer à une enquête et que s'en est une autre que de se motiver pour la rédaction d'une note ou d'un article.

Dans tous les cas, le soutien par un/e salarié/e des actions bénévoles est nécessaire pour les mener à bien et garder une motivation indispensable.